

# STUDIO TILT



## Le règlement des cours s'effectue à l'année, en plusieurs possibilités :

- La totalité des chèques devront être libellés le 1<sup>er</sup> jour de l'inscription
- Ils seront ensuite encaissés par nos soins, le 5 de chaque mois ou de chaque trimestre.
- Il est précisé que l'encaissement échelonné est une facilité accordée par le Studio Tilt, afin de simplifier la gestion administrative durant les intercourrs.
- **Les frais d'inscription de 25€ seront acquittés lors de l'inscription**

### **CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE (-1 an)**

Inscription + Licence FFD 25 €		Un cours isolé 18 €
<b>Forfaits ( avec le même professeur )</b>		
Eveil à la Danse	36€/ mois	98€ / trimestre
Initiation ou 1 cours par semaine (1h)	44€/ mois	128€ / trimestre
1 cours par semaine (1h15)	47€/ mois	138€ / trimestre
1 cours par semaine (1h30)	50€/ mois	147€ / trimestre
1 cours par semaine (2h)	55€/ mois	160€ / trimestre
2 cours par semaine (1h + 1h15)	73€/ mois	190€ / trimestre
2 cours par semaine (1h15 + 1h30)	79€/ mois	200€ / trimestre
2 cours par semaine (1h30 + 1h30)	84€/ mois	225€ / trimestre
2 cours par semaine (2h + 2h)	95€/ mois	265€ / trimestre
3 cours par semaine/illimité	105€/ mois	290€ / trimestre
Carte de 10 cours = 145 €		1 cours particulier ou
Carte de 20 cours = 270 €		préparation au concours = 45 € / heure

**Réduction : - 10% sur les forfaits pour 2 élèves de la même famille ou pour 1 élève prenant 1 cours de classique + 1 cours de modern jazz = professeurs différents**

**Les prix sont forfaitaires, établis en tenant compte des vacances scolaires.**

Tout mois commencé est dû, avec cependant la possibilité de récupérer les cours manqués.

Le forfait sera remboursé uniquement pour raisons graves de santé ou pour cause de déménagement, un justificatif sera alors obligé.

**Le cours de danse requiert un minimum de 5 élèves pour qu'il soit donné par le professeur.**

Toute absence doit être justifiée à chaque professeur (appel ou SMS) le plus rapidement possible. Une tenue correcte et appropriée à la pratique de la danse est exigée au sein de l'école de danse.